

Revalorisation insuffisante du tarif d'achat de l'électricité photovoltaïque

C'était une mesure attendue de longue date par tous les professionnels de la filière solaire photovoltaïque en France : la revalorisation du tarif d'achat de l'électricité photovoltaïque pour les installations dont la puissance est comprise entre 0 et 100 kW pour les secteurs professionnels (tarif « T4 ») a enfin été confirmée par Ségolène Royal. Enerplan apprécie cette mesure en faveur de laquelle le syndicat s'est fortement impliqué depuis l'été dernier et qui vient concrétiser une annonce mainte fois reportée au cours de ces derniers mois.

Si le principe de stabilisation du tarif d'achat sur l'année 2015 en limitant la dégressivité est une bonne nouvelle, il faut toutefois regretter que la revalorisation de 10% par rapport aux niveaux de tarif actuels sera largement insuffisante pour permettre une réelle reprise du marché. Ce tarif « T4 » revalorisé à 13,95 c€/kWh (pour le segment de 0 à 36 kWc) et 13,25 c€/kWh (pour le segment de 36 à 100 kWc) reste en effet très inférieur au prix moyen constaté sur la dernière période d'appels d'offres pour les toitures de 100 à 250 kWc, qui s'élève à 15,32 c€/kWh.

Outre la revalorisation du T4, Ségolène Royal a également annoncé la publication d'un nouvel appel d'offres pour les Zones Non Interconnectées, attendu pour le 10 mai et portant sur des installations solaires d'une puissance supérieure à 100 kWc avec stockage ce qui est une bonne nouvelle pour le développement du solaire en ZNI.

Pour Daniel Bour, Président d'Enerplan, « *bien sûr le tarif T4 n'est pas réévalué comme espéré, mais nous interprétons ces mesures comme reflétant la volonté de la ministre de relancer le secteur solaire. C'est un signe encourageant mais nous attendons maintenant le lancement d'un nouvel appel d'offres avant 2016 pour les centrales de plus de 250 kW. C'est une priorité pour asseoir une politique solaire française cohérente et régulière* ».

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse :

Martine Lauseure (AGM)

Portable : 06 15 02 82 60

Email : martine@lauseure.com